

actu.fr

"Que vont devenir nos campagnes sans écoles ?" Dans l'Eure, la carte scolaire provoque des remous

7-9 minutes

Par [serge.velain](#) Publié le 12 mars 2025 à 18h19

Des tracteurs qui barrent la route, des manifestants – une cinquantaine d'adultes, sans compter les enfants – des banderoles, une pétition à signer... **Un vent de fronde** soufflait à [Romilly-la-Puthenaye](#), 329 habitants au dernier recensement, dans l'[Eure](#), ce mardi 11 mars 2025 en fin d'après-midi.

Ils étaient « remontés »

« Remontés » contre la nouvelle carte scolaire, qui prévoit une suppression de classe au sein du **regroupement scolaire Romilly/Grosley-sur-Risle**, les manifestants avaient aussi invité la presse à relayer l'évènement.



Un plan plus large des manifestants regroupés ce mardi 11 mars à Romilly. ©Serge VELAIN

Ministère de l'Education nationale et Rectorat fonctionnant par seuils, cette suppression de classe est envisagée, comme expliqué ci-dessous... pour un élève en moins. La [carte scolaire 2025 dans l'Eure](#) prévoit trois ouvertures et vingt fermetures de classes à la rentrée de septembre 2025.

Une classe supprimée pour un élève en moins

Les villages de Romilly-la-Puthenaye et de Grosley-sur-Risle, dans l'ancien canton de Beaumont-le-Roger, sont dans le même regroupement scolaire mais ont conservé leur deux écoles, une maternelle à Grosley et une élémentaire à Romilly. Et il y a au sein de ces écoles actuellement trois classes : une de 3 niveaux (petite, moyenne et grande section) et de 15 élèves en maternelle; deux classes à l'école élémentaire de Romilly, où sont scolarisés 32 enfants. Le nombre total d'élèves au sein du regroupement est donc de 47. Ce qui est envisagé, c'est une fermeture de classe à Romilly, pour un élève en moins, les prévisions faisant état de 46 enfants scolarisés à Romilly/Grosley à la rentrée de septembre 2025. Le cas échéant les "CP" (élèves du cours préparatoire) iraient à Grosley, où seraient regroupés trois niveaux de maternelle (petite, moyenne et grande section) et CP, soit au total 24 élèves. Il y en aurait 22, de quatre niveaux (CE1, CE2, CM1 et CM2) à Romilly.

Si cette suppression de classe à Romilly/Grosley est actée lors du vote définitif de la carte scolaire, cela aura pour conséquence le regroupement des élèves de **petites, moyennes, grandes sections de maternelle et CP à Grosley** (24 élèves en une seule classe) et celui des **CE1, CE2, CM1 et CM2 à Romilly**, dans une classe de 22 élèves.

Vidéos : en ce moment sur Actu



Non à la fermeture d'une classe, est-il affiché en grand devant l'école de Romilly. ©Serge VELAIN

Ce regroupement, personne ne semble en vouloir, au village. **Ni les élus, ni les enseignants, ni les parents d'élèves, ni les anciens élèves**, ni tous ceux mobilisés ce mardi 11 mars.

Les maires sont contre

Ladite mobilisation a eu beau être organisée quasiment à la dernière minute, une cinquantaine d'adultes ont répondu présents, posant pour la photo devant l'école, sous la pluie, avant d'aller signer une pétition en cours.





Une pétition circule dans les deux villages. ©Serge VELAIN

Les deux maires du village, **Jean-Bernard Juin** (Romilly) et **Dominique Civel** (Grosley) avaient pour l'occasion revêtu l'écharpe. « Le maire est contre », pouvait-on lire sur un carton porté autour du cou...



Jean-Bernard Juin, et Dominique Civel, respectivement maires de Romilly-la-Puthenaye et Grosley-sur-Risle, affichaient la couleur. ©Serge VELAIN

Pour Dominique Civel,

« Ce projet de fermeture de classe est encore une décision administrative froide, sans consultation ni considération pour nos enfants et nos habitants.

22 et 24 élèves en quadruples niveaux, pour un seul enseignant, c'est trop, selon lui.

« Aussi bons soient-ils, comment les enseignants pourront-ils assumer l'éducation et l'avenir des élèves, **comment pourront-ils aborder les élèves en difficulté**, comment gérer la double charge directeur/enseignant ? » s'interroge-t-il.

Le maire de Grosley-sur-Risle (525 habitants) relève aussi qu'en France quand on fait partie d'un REP – réseau d'éducation prioritaire mis en place à la rentrée de septembre 2015 – il y a au maximum 12 élèves par classe en CP, par exemple.

Du coup il s'interroge encore : « N'y aurait-il pas deux poids, deux mesures ? **Nos enfants à la campagne sont-ils moins considérés que ceux des zones urbaines ?** »



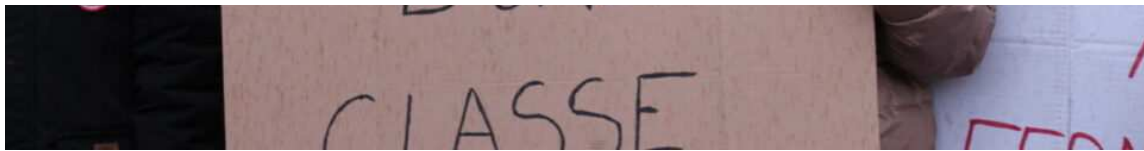
Tous ceux-là ont été scolarisés un moment ou un autre à Romilly-la-Puthenaye. ©Serge VELAIN

Etaient mobilisés également ce mardi 11 mars des parents d'élèves, mais aussi d'anciens élèves, de tout âge, de 20 à 80 ans...

De nombreux soutiens

Lonny et Mathéo, 19 et 20 ans, « des enfants du village » comme ils se présentent eux-mêmes, travaillent l'un dans les travaux publics, l'autre comme boucher. Ils n'ont pas d'enfants mais ils sont allés à l'école ici. « Nous sommes là pour soutenir le mouvement », nous ont-ils confié.





Le message est clair, non ? ©Serge VELAIN

Julie, 30 ans, a trois enfants scolarisés à Romilly-Grosley. Famille d'accueil, elle en accompagne aussi deux autres à l'école, **tout ce petit monde ayant 4 à 9 ans**. Elle trouve que cette fermeture de classe est « inadmissible ».

Cette fermeture de classe est d'autant plus inadmissible que de plus en plus d'enfants ont des difficultés et des troubles divers. Ceux-là méritent d'être accompagnés.

Ce problème des enfants en difficulté ou/et souffrant de troubles du comportement est souvent évoqué.

Une inclusion « systématique et forcée »

David Michel, enseignant « volant » sur le secteur de Bernay et délégué syndical FO, présent à **la réunion du Conseil académique de l'Education nationale qui s'est tenue à Evreux ce mardi 11 mars** pour aborder la carte scolaire, mais également présent à la manifestation de Romilly en fin d'après-midi, dénonce à ce propos ce qu'il appelle « l'inclusion scolaire systématique et forcée ».



Délégué syndical, David Michel explique que l'inclusion scolaire « systématique et forcée » rend de plus en plus difficile la tâche des enseignants. ©Serge VELAIN

Il le fait en ces termes.

L'inclusion scolaire systématique et forcée amène les enseignants à devoir gérer beaucoup d'élèves ayant des troubles du comportement. Il y en a aujourd'hui 430 000 en France. Dans l'Eure, nous avons en moyenne trois signalements par jour d'élèves de maternelle et primaire ayant adopté des comportements dangereux. Ce n'est déjà pas facile à gérer dans les écoles où il y a plusieurs enseignants, alors imaginez quand vous êtes seul en classe et seul dans l'établissement...

David Michel, syndicaliste FO



Des agriculteurs avaient mis à disposition leurs tracteurs, lors de la manifestation. ©Serge VELAIN

Ce mardi 11 mars, les manifestants ont laissé un message sur le téléphone de **Jean-Yves Mary, inspecteur de l'Éducation nationale à Bernay.**

Ils ne désespéraient pas de voir l'instance revenir sur sa décision de fermer une classe, pour un élève, à Romilly/Grosley. Ils continuaient aussi à faire signer **une pétition contre cette fermeture.** Une pétition que visiblement, une très grosse partie du village signera.

Le SNUDI FO 27 organise une réunion publique mardi 25 mars à 18 h à Gravigny, à la salle Gérard Philippe (Place Jean Champion) avec pour thématique » Inclusion scolaire systématique : si on en parlait ? » Des enseignants, médecins et infirmières devraient y participer. Cette réunion est ouverte à tous.

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu.](#)